

L'ART DE VIVRE DANS L'OcéAN INDIEN

Maisons

MAGAZINE

WWW.MAISONS CREOLES.NET

BIMESTRIEL GRATUIT

N°61 DÉCEMBRE 2010 / JANVIER 2011

Créoles

MAISON DE RÊVE
Sous les calumets...

TABLES DE FÊTE
Idées déco

HÔTEL DE RÊVE
Trou aux Biches

ÉDITION ÎLE DE LA RÉUNION

L'été arrive à La Réunion !
Les systèmes de climatisations dans les foyers s'activent, de plus en plus, au fur et à mesure que les températures augmentent. Pourtant, des solutions simples existent pour améliorer le confort de votre habitation et respecter l'environnement de notre île.

Textes et photos :
Agence Régionale de l'Energie Réunion

Le confort d'été

dans votre logement

On pense souvent en premier lieu à la climatisation ou à des systèmes de rafraîchissement de l'air (système actifs) afin d'abaisser la température dans son logement, lorsque l'été arrive. Pourtant ces solutions comportent quelques inconvénients :

- augmentent la facture d'électricité
- comportent des fluides frigorigènes qui sont des gaz à effet de serre
- peuvent être bruyants
- peuvent provoquer des allergies
- sont énergivores

Des solutions moins énergivores, plus respectueuses de l'environnement et de la santé des occupants de l'habitation existent.

Elles doivent être adaptées en fonction des différentes zones de l'île.

En effet, La Réunion est divisée en 4 zones caractérisées par leurs différences de climat : deux zones littorales (ouest et est) inférieure à 400 m d'altitude; les zones dites « des hauts » et « d'altitude » respectivement entre 400 et 800 m, et au-delà de 800 m.

Afin d'assurer un réel confort thermique pendant la période d'été, et ce quelque soit la zone climatique, il s'agit principalement de bien orienter, protéger et ventiler son logement sans oublier de tirer profit de l'environnement proche du bâtiment.

Pour cela il est important de respecter quelques règles de conception du bâtiment.



L'orientation du bâtiment

L'orientation préconisée à La Réunion est une orientation Nord-Sud des façades principales du logement.

En zone littorale, il est conseillé de prévoir une varangue en façade nord ou ouest pour se protéger du soleil de la mi-journée jusqu'en fin d'après-midi. La varangue, ouverte permet une bonne circulation de l'air, notamment grâce aux brises thermiques de jour et de nuit. A l'inverse, dans les hauts, une varangue vitrée permet d'être maintenue ouverte en été pour favoriser la circulation d'air et fermée en hiver pour piéger la chaleur à l'intérieur.

La protection du bâtiment

Plusieurs règles permettent de protéger un bâtiment afin d'améliorer le confort intérieur.

D'une part, il est important de bien isoler l'enveloppe du bâtiment : la toiture et les murs. L'isolation de la toiture est primordiale car c'est par là qu'arrive la plus grande quantité de chaleur. La couleur de la toiture est importante : plus elle est claire, moins elle retient la chaleur. Une toiture en terrasse végétalisée peut être une bonne solution d'isolation par l'extérieur.

Les murs du logement doivent bénéficier d'une bonne isolation. L'isolation extérieure est recommandée. Elle permet d'éviter les ponts thermiques (failles de l'enveloppe du bâtiment) qui laissent passer la chaleur.

Certains matériaux de construction ont une forte inertie thermique qui permet d'absorber la chaleur transmise la journée. Une bonne isolation intérieure limite la restitution en intérieur de la chaleur absorbée dans la journée.

Protéger sa maison c'est éviter les surfaces en béton autour du logement qui provoquent un réchauffement de l'environnement direct du logement.

D'autre part, il est nécessaire de protéger les baies et les parois des rayons du soleil. Il existe deux principaux systèmes de protection solaire :

Le pare-soleil horizontal est installé en

casquette sur une façade ou au dessus d'une fenêtre par exemple. Il est très efficace pour les rayonnements verticaux sur les parois et les baies au nord et au sud.

Le pare-soleil vertical ventilé se compose d'une structure fixée au mur et d'un remplissage par lames fixes ou réglables ou par un bardage bois. La circulation d'air entre le pare-soleil et le mur permet l'évacuation de la chaleur contenue dans le mur.



La ventilation de confort

La ventilation naturelle du logement est un élément essentiel du confort d'été. Elle est assurée par un flux d'air extérieur continu, qui entre, transite et sort du logement par des baies ouvertes. Chaque pièce principale doit être balayée par au moins un flux d'air extérieur continu qui est obtenu par des ouvertures particulières percées dans au moins deux façades ayant des orientations différentes.

La compréhension des régimes de vent est essentielle pour optimiser la ventilation naturelle. A La Réunion :

- les alizés influencent fortement les zones côtières et d'altitudes dites au vent dans l'est et le sud, de Saint-Denis à Saint-Pierre.
- Le phénomène des brises thermiques marines et terrestres : en journée, la terre se réchauffe, et un vent thermique s'établit qui remonte le long des pentes de l'île. Le soir, la terre se refroidit, et le vent s'inverse, descend les pentes jusqu'à la mer.

Le relief et l'environnement local des constructions et des abords de la parcelle influencent beaucoup ces principes.



De plus, un système d'appoint permet de renforcer la circulation d'air à l'intérieur du logement : le brasseur d'air. Plus son diamètre est grand (minimum conseillé : 1,2 m), plus il est efficace. La taille du brasseur d'air doit également être adaptée à celle de la pièce. Par ailleurs, des systèmes parfois plus coûteux à l'achat sont plus efficaces et plus silencieux. Le confort passe également par l'absence de nuisance sonore.

Enfin, il est conseillé de favoriser la ventilation naturelle par la mise en place de systèmes de ventilation haute (ouverture en haut de paroi) qui permet à l'air chaud de s'évacuer plus facilement par le haut des pièces.

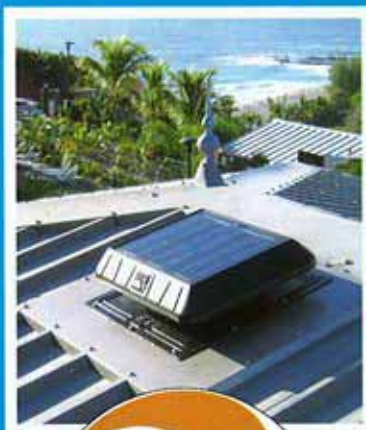
Pour les logements existants non conçus pour un confort optimal, il est possible d'agir de manière simple, en limitant l'utilisation des appareils de cuissons et en favorisant des appareils électroménager qui consomment moins d'énergie et ainsi produisent moins de chaleur à l'intérieur du foyer. Les arbres et la végétation à proximité de la maison sont également de bonnes protections contre les rayons et la chaleur du soleil.

Pour tout conseil sur les éco gestes, les économies d'énergie, les énergies renouvelables et l'habitat, contactez votre conseiller Info-> Energie au 0262 257 257 ou rendez-vous à l'Espace Info-> Energie, le plus proche de chez vous ou sur notre site web www.aver.org



Qu'attendez-vous ?
Allez-vous encore
passer un été à
souffrir de la chaleur
et de l'humidité ?

L'EXTRACTEUR D'AIR SOLAIRE



Le seul système
efficace par tous les
temps (ensoleillé,
couvert, pluvieux ou
absence de vent)

Extrait jusqu'à
2124 m³ par heure

Système totalement
autonome, du lever au
coucher du soleil

Efficace sur la chaleur
et l'humidité



Venez visiter notre Showroom !

Vous manquez de
lumière ? Vous en
avez assez de vivre
avec un éclairage
artificiel ?

LE CONDUIT DE LUMIERE NATURELLE



SOLATUBE®, leader
mondial du marché

Amène la lumière
naturelle dans les
pièces sombres

Bienfaits reconnus
de la luminothérapie

Aucune transmission
de chaleur et d'UV

S'adapte à tous les
types de toiture



06 92 95 57 36



02 62 22 56 51

15 rue Hanoi - ZAC Balthazar
97419 LA POSSESSION
Tel : 02 62 22 56 51 - Fax : 02 76 01 34 94
Email : contact@sovelo.re

Garantie décennale étanchéité
Garantie pièces et main d'oeuvre
Une équipe de montage
qualifiée, oeuvrant
dans les règles de l'art.

www.sovelo.re